

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du canton de Lingwick tenue au 72, route 108, Lingwick (Québec), lundi le 6 mars 2023, à 19 heures, présidée par M. Robert Gladu, maire et à laquelle assistent les conseillers(ères) suivants(es) :
Madame Suzanne Jutras,
Messieurs Guy Lapointe, Martin Loubier et Gaétan Roy.

Jonatan Audet a motivé son absence.

Tous membres du conseil et formant quorum.

Monsieur Gaétan Perron est présent.

CETTE SÉANCE DU CONSEIL EST ENREGISTRÉE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19 heures

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

2023-03-45

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. LECTURE, ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2023 ET DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 20 FÉVRIER 2023

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie des procès-verbaux des séances du 6 et du 20 février 2023 et qu'ils ont pris connaissance de leur contenu;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

2023-03-46

ET RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février et de la séance spéciale du 20 février 2023 et qu'ils soient adoptés tel que présentés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI DES RÉOLUTIONS ET DES DOSSIERS

Les résolutions ont été expédiées le 2023-02-08. Les paiements ont été expédiés le 2023-02-07 et 09. Les membres du CCU se sont réunis le 7 février 2023.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas de question du public.

6. RAPPORT DES ACTIVITÉS DU MAIRE ET DES CONSEILLERS(ÈRES)

LA MAIRE ROBERT GLADU

- 6 février : conseil municipal
- 7 février : réunion du CLD
- 7 février : réunion du CCU
- 8 février : Transport HSF
- 8 février : entrevue de candidat poste de DG
- 8 février : atelier de travail de la MRC
- 11 février : présence à l'activité Plaisirs d'hiver
- 13 février : comité de la route 257 à la MRC
- 14 février : entrevue de candidate poste de DG
- 15 février : conseil de la MRC
- 16 février : Régie des Rivières
- 20 février : conseil spécial
- 21 février : Comité Sécurité Publique de la MRC
- 21 février : Service inter-municipal pour déchets
- 23 février : Transport HSF
- 27 février : atelier de travail du conseil
- 28 février : Transport HSF
- 28 février : présentation aux OSBL

LE CONSEILLER GUY LAPOINTE, SIÈGE 2

- 1 février : Régie des Rivières
- 6 février : conseil municipal
- 11 février : présence à l'activité Plaisirs d'hiver
- 16 février : Régie des Rivières
- 20 février : conseil spécial
- 23 février : Transport HSF
- 27 février : atelier de travail du conseil
- 28 février : présentation aux OSBL

LE CONSEILLER MARTIN LOUBIER, SIÈGE NO 3

- 6 février : conseil municipal
- 8 février : entrevue de candidat poste de DG
- 20 février : conseil spécial
- 27 février : atelier de travail du conseil
- 28 février : présentation aux OSBL

LA CONSEILLÈRE SUZANNE JUTRAS, SIÈGE 4

- 6 février : conseil municipal
- 11 février : présence à l'activité Plaisirs d'hiver
- 14 février : Coordonnateur loisir de la MRC
- 15 février ; Journal Le HSF
- 20 février : conseil spécial
- 21 février : Service inter-municipal pour déchets
- 23 février : Ruralité avec agent du CLD
- 27 février : atelier de travail du conseil
- 28 février : présentation aux OSBL

LE CONSEILLER JONATAN AUDET, SIÈGE 5

- 6 février : conseil municipal
- 14 février : entrevue de candidate poste de DG
- 20 février : conseil spécial

LE CONSEILLER GAÉTAN ROY, SIÈGE NO. 6

- 6 février : conseil municipal
- 7 février : réunion du CCU
- 15 février : visite pont couvert

- 20 février : conseil spécial
- 27 février : atelier de travail du conseil
- 28 février : présentation aux OSBL

7. DEMANDE DE CONTRIBUTIONS OU D'APPUI

7.1 ASSOCIATION ÉPILEPSIE-ESTRIE

Le mois de mars est le mois de l'Épilepsie; le 26 mars est désigné comme *Journée lavande*

7.2 PÉPINES

L'organisme souligne la *Journée internationale des droits des femmes* en organisant une activité *Hommage aux mairesses de l'Estrie*. Aucun élu n'est disponible pour participer à cette activité.

7.3 JOURNÉE NATALIE CHAMPIGNY

Considérant que la Journée Natalie Champigny est une organisation qui supporte les enfants des écoles de la région du Haut-Saint-François;

2023-03-47

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU d'accorder une aide financière de 200 \$ à l'organisme.¹

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.4 L'ESTRIE MET SES CULOTTES

L'Estrie met ses culottes est une campagne de collecte de vêtements en Estrie qui se déroule au mois de mai depuis 26 ans. Récupex invite à une rencontre d'information le 8 mars de 9h30 à 11 h. Madame Suzanne Jutras s'est inscrite à cette formation.

8. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

8.1 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE.

Le directeur commente la situation financière en date du 28 février 2023.

8.2 ADOPTION, PAIEMENT ET RATIFICATION DES COMPTES DE NOVEMBRE 2022

2023-03-48

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Gaétan Roy

ET RÉSOLU QUE la liste des comptes présentée correspondant au chèque déboursé numéro 202300051 au chèque déboursé numéro 20230128 soit acceptée et leur paiement autorisé pour un montant de 141 269,84 \$ et de 17 230,81 \$ pour les salaires du mois de février des employés.

Chèque	Fournisseur	Description	Montant
202300051(I)	Robert Gladu	frais déplacement pour janvier 2023	98,06 \$
202300052(I)	Hydro-Québec	éclairage public période du 1 au 31 janvier 2023	247,20 \$
202300053(I)	Monique Théoret	sondage téléphonique pour bacs composts juin 2022	1 200,00 \$
202300054(I)	Baillargeon, Maxime	2e versements prime hiver 2022-2023	100,00 \$
202300055(I)	PASCAL SÉVIGNY	2e versements pour prime hiver 2022-2023	330,00 \$
202300056(I)	Le Reflet, journal communautaire	aide financière	120,00 \$
202300057(I)	Les Gais Lurons	aide financière	120,00 \$
202300058(I)	Fabrique Ste Marguerite	aide financière	120,00 \$
202300059(I)	Comité de la Fête nationale	aide financière	120,00 \$
202300060(I)	Coop Les Artisans de Lingwick	aide financière	120,00 \$

202300061(I)	Marché de la petite école	aide financière	120,00 \$
202300062(I)	Club de l'Age d'or de Lingwick	aide financière	120,00 \$
202300063(I)	Comité des amis de la culture de Lingwick	aide financière	120,00 \$
202300064(I)	Centre culturel Oscar-Dhu	aide financière	240,00 \$
202300065(I)	Village de Noël de Lingwick	aide financière	120,00 \$
202300066(I)	BIBLIOTHÈQUE DE LINGWICK	aide financière	120,00 \$
202300067(I)	Les Marguerites volantes	aide financière	240,00 \$
202300068(I)	Infotech	14 de banque heure	1 454,43 \$
		transport papeterie annuelle	47,60 \$
		TotMontantPayer:	1 502,03 \$
202300069(I)	Pierre Chouinard & Fils	carburant diesel 1742,80l	3 569,54 \$
		carburant diesel 1196,80L	2 665,77 \$
		mazout coloré no 2 86,40	173,94 \$
		carburant diesel 1132 litres	2 435,79 \$
		TotMontantPayer:	8 845,04 \$
202300070(I)	Quincaillerie N.S. Girard	achat grand balais pour pick-up	46,55 \$
		essuie glace pour pick-up	23,78 \$
		fondant glace 20kg	16,55 \$
		ACHAT PAPIER HYGIÉNIQUE GEANT	62,08 \$
		fondant à glace, gants	48,08 \$
		TotMontantPayer:	197,04 \$
202300071(I)	VIVACO groupe coopératif	siphon,adaptateur,sel adoucisseur	62,94 \$
		achat 4 tapis d'entrée couleur brun athena	56,11 \$
		TotMontantPayer:	119,05 \$
202300072(I)	TGS Industriel inc.	OXYGENE, AIR LIQUID, CANUTEC	96,05 \$
		location bouteille gaz annuelle taille grande	327,91 \$
		TotMontantPayer:	423,96 \$
202300073(I)	CENTRE DE LOCATION IDÉALE ENR.	remplissage propane garage (616,70)	527,19 \$
		caserne - propane	253,66 \$
		REPLISSAGE PROPANE - GARAGE MUNICIPAL	549,22 \$
		CASERNE PROPANE	274,82 \$
		caserne - propane	294,72 \$
		voirie - propane	538,91 \$
		TotMontantPayer:	2 438,52 \$
202300074(I)	Valoris - Régie HSF et Sherbrooke	déchets municipalité - comm. le 19,22,29 décembre 2022	1 230,43 \$
		déchet municipalité le 3 et 6 janvier 2023	169,74 \$
		déchets municipalité 11 janvier 2023	93,48 \$
		dechets mun. 17 et 20 janvier 2023	196,80 \$
		déchets municipalité (23 janvier 2023)	2 002,44 \$
		TotMontantPayer:	3 692,89 \$
202300075(I)	CAIN LAMARRE	services professionnels rendus 14 au 20 déc 2022	288,24 \$
		Service prof. Rendues 2 nov au 22 déc 2022	4 582,08 \$
		TotMontantPayer:	4 870,32 \$
202300076(I)	MÉDIAL CONSEIL SANTÉ SÉCURITÉ INC.	FORFAIT SEMESTRIEL PRÉVENTION 2023	374,36 \$
202300077(I)	Fédération Québécoise des Municipalités	avis d'adhésion à la FQM 2023	1 223,83 \$
202300078(I)	Magasin général Morin	essence pour période de janvier 2023	533,42 \$
		achats gâteaux, eau galettes période janvier 2023	79,41 \$
		TotMontantPayer:	612,83 \$
202300079(I)	JN Denis Inc.	manteau Maxime 2023	182,80 \$
		POUR LES PEIGNES DES 2 CAMIONS 2014/2017	338,95 \$
		REPLISSAGE D'URÉE EN VRAC, POINTE CARBURE ROTATIVE	1 540,73 \$
		travaux c2014 fitting,hose,huile ouvrage, matériel	1 143,25 \$
		réparation camion citerne incendie	1 555,63 \$
		boulons, écrous, tie rap, pince étaux inv. Garage	356,54 \$
		TotMontantPayer:	5 117,90 \$
202300080(I)	M.R.C. Haut-St-François	panneaux signalisation pour 257	8 741,48 \$
202300081(I)	Centre rég. services biblio. Estrie	contribution 2023 (459 habitants x 3.95\$)	2 084,55 \$
202300082(I)	RADAR-ALARME	REPROGRAMMER TOUS LES CODES UTILISATEURS	342,06 \$
202300083(I)	Scies à chaine Claude Carrier Inc.	VÊTEMENTS FORMATIONS POUR LES GARS	921,94 \$
		lime, ponce à bois, levier abattage, guide oregon	289,28 \$
		contenant essence et huile	34,48 \$
		TotMontantPayer:	1 245,70 \$
202300084(I)	Les Entreprises Dolbec Cookshire	FER POUR FAIRE GRILLAGE C2017 ET BACKHOE	1 266,65 \$
202300085(I)	SEL WARWICK INC.	sel à glace en vrac + convoyeur	4 726,67 \$
202300086(I)	GARAGE J.P. BILODEAU INC.	remorquage enlissement charrue ch loiselle	1 011,78 \$
202300087(I)	9042-6909 QUÉBEC INC. (LA CARTOUCHERIE)	contrat de copies 28-01-2023 au 28-04-2023	397,21 \$
202300088(I)	David Leslie, architecte	réparation enveloppe de Église Chalmers	4 828,95 \$

202300089(I)	Raymond Chabot Grant Thornton	travaux spéciaux - mandat spécial PRABAM travaux audit	4 024,13 \$
202300090(I)	DBO Expert inc.	contrat de suivi (inst. Septique) 2023	104,50 \$
202300091(I)	Centre de rénovation G. Doyon inc	TUYAU GALVANISÉ POUR CENTRE COMM.	15,49 \$
		ruban, mousse, scellant, casque de sécurité	81,49 \$
202300092(I)	USD Global Inc.	achat de bacs verts (40) bruns (50), bleus (20)	#####
202300093(I)	Signalisation de l'Estrie	panneaux comme le P-130-16 camion forestier sans charge	224,06 \$
		Panneaux personnalisés + manchon de 4 pieds type 3	323,81 \$
		Panneaux (3) Interdit aux camions	447,14 \$
		TotMontantPayer:	995,01 \$
202300094(I)	TECH-NIC	camera, moniteur, support et déplacement	1 950,02 \$
202300095(I)	ENSEIGNES A-GAGNON	panneau gais lurons, pont McVetty	373,10 \$
202300096(I)	PLOMBERIE CÔTÉ & FRÈRE INC.	APPEL DE SERVICE REPARER FUITE DE CHAUFFAGE	302,71 \$
202300097(I)	Bumper to Bumper	casque à soudure	196,82 \$
		essuie-glace	14,13 \$
		meule à tronçonner	147,98 \$
		PIÈCES DIVERS POUR LE GARAGE	123,90 \$
		achat lave-glace (4)	35,50 \$
		TotMontantPayer:	518,33 \$
202300098(I)	Traffic Logix Corp.	2 panneaux afficheur de vitesse	7 013,48 \$
202300099(I)	REVENU QUEBEC	REMISES DE L'EMPLOYEUR 12902 9369 RP0001	8 998,42 \$
202300100(I)	Receveur général du Canada	REMISES DE L'EMPLOYEUR 12902 9369 RP0001	3 607,40 \$
202300101(I)	Le Haut St-François, Journal région	contribution municipale annuelle 2023	596,70 \$
202300102(I)	Ville de Scotstown	contribution entretien piste de ski fond 2022-2023	500,00 \$
202300103(I)	Pauline Beaudry	oeuvre de Mme Pauline Beaudry 2 billets achat	80,00 \$
202300104(I)	PASCAL SÉVIGNY	frais cellulaire janv 2023 et frais de déplacement fév	138,96 \$
202300105(I)	Baillargeon, Maxime	frais téléphone et déplacement janvier 2023	121,20 \$
202300106(I)	Hydro-Québec	Électricité centre village du 2 déc 22 au 1 fev 23	37,90 \$
202300107(I)	Hydro-Québec	Église Chalmers électricité 2 dec 22 au 1 fev 23	39,91 \$
202300108(I)	Hydro-Québec	Bureau OTJ électricité du 2 dec 22 au 1 fev 23	882,15 \$
202300109(I)	Hydro-Québec	Centre comm. Électricité du 2 dec 22 au 1 fev 23	187,56 \$
202300110(I)	Hydro-Québec	Pont couvert électricité du 22 nov 22 au 23 janv 23	30,94 \$
202300111(I)	Mario Tardif	réunion ccu 7 février 2023	30,00 \$
202300112(I)	Monique Théoret	réunion ccu 7 février 2023	30,00 \$
202300113(I)	Catherine Bouffard	réunion ccu 7 février 2023	30,00 \$
202300114(I)	DANIELLE LECLERC	réunion ccu 7 février 2023	30,00 \$
202300115(I)	SERVICES DE CARTES DESJARDINS	lutrin et 2 trousse de premiers soins	96,54 \$
		frais banque	24,29 \$
		gants stérilisés trousse premier soin	11,49 \$
		publipostage bac roulant procédure	55,54 \$
		sacs compostages cuisine et grande poubelle	95,22 \$
		achat divers pour trousse de premiers soins	43,38 \$
		achat savon vaisselle	5,75 \$
		publipostage mot du maire + budget	52,02 \$
		PORTE-NOM pour CONSEILLER(ES) ET MAIRE	190,29 \$
		ACHAT PAPETERIES DIVERS	187,41 \$
		achat café (2)	58,88 \$
		achat papeteries diverses	87,10 \$
		TotMontantPayer:	907,91 \$
202300116(I)	Axion	téléphonie bureau et wi-fi période mars 2023	100,62 \$
202300117(I)	Petite Caisse	achats payés comptant	81,07 \$
		achats payés comptant	18,68 \$
		TotMontantPayer:	99,75 \$
202300118(I)	Bell Canada	téléphonie garage période février 2023	82,02 \$
202300119(I)	Société de l'ass. auto du Québec	immatriculation 2023	8 522,46 \$
202300120(I)	MINISTRE DES FINANCES	constat 100400-1118105594	540,00 \$
202300121(I)	ALEXANDRE LATULIPPE	déplacement et cellulaire pour février 2023	49,70 \$
202300122(I)	SYLVIE ETHIER	Déplacement février 2023	66,00 \$
202300123(I)	Robert Gladu	Déplacement pour le mois février 2023	105,05 \$
202300124(I)	Suzanne Jutras	Déplacement pour le mois février 2023	46,20 \$
202300125(I)	PASCAL SÉVIGNY	Déplacement + téléphonie février 2023	55,64 \$
202300126(I)	Baillargeon, Maxime	Cellulaire février 2023	20,00 \$
202300127(I)	PASCAL SÉVIGNY	Achat bottes Royer nylon noire	216,91 \$
202300128(I)	Gaétan Perron	Déplacements mois février 2023	786,50 \$

Date	No	Description	Montant
2023-02-09	202300012	Salaires	3 815,70 \$
2023-02-05	202300014	Salaires	5 069,79 \$
2023-02-16	202300017	Salaires	4 018,29 \$

2023-02-23	202300019	Salaires	4 327,03 \$
------------	-----------	----------	-------------

2

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.3 MOBILIER USAGÉ NON UTILISÉ

2023-03-49

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU d'offrir en vente les tables, chaises et bancs qui ne sont plus utilisés depuis des années.³

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.4 MOIS DE L'ARBRE

2023-03-50

Considérant que la municipalité du Canton de Lingwick désire organiser une distribution gratuite d'arbres à la population le samedi 20 mai 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

ET RÉSOLU de présenter une demande d'arbres auprès de l'Association forestières du Sud du Québec.⁴

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.5 RAPPORT DE GESTION CONTRACTUELLE

Conformément à l'article 938.1.2 du Code municipal du Québec, la Municipalité doit déposer annuellement un rapport concernant l'application du règlement de gestion contractuelle. Ce rapport a pour principal objectif de renforcer la transparence du processus de gestion contractuelle de la Municipalité, en renseignant ses citoyens sur l'application des mesures prévues à son règlement.

Par l'adoption du règlement 350-2019, modifié par le règlement numéro 359-2021, la Municipalité s'est donné la possibilité d'accorder des contrats de gré à gré qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$, mais inférieure au seuil d'appel d'offres public, pour tous types de contrats. Le règlement encadre cet élément en incluant des règles de passation de ces contrats, des mesures pour favoriser la rotation des éventuels cocontractants, ainsi que des clauses de préférence afin de favoriser l'achat local et le développement durable. Une résolution du conseil municipal doit être adoptée pour accorder ce type de contrat.

La Municipalité peut conclure des contrats selon les trois principaux modes de sollicitation possibles : le contrat conclu de gré à gré avec ou sans mise en concurrence, le contrat conclu à la suite d'un appel d'offres sur invitation ou le contrat conclu à la suite d'un appel d'offres public (SEAO).

En 2022, il n'y a eu aucun contrat conclu à la suite d'un appel d'offres public (SEAO).

8.6 AVIS ÉLECTION

Le directeur général par intérim, agissant comme président d'élection, avise qu'il a nommé madame Sylvie Ethier à titre de secrétaire d'élection, qu'il a publié l'avis public d'élection lundi le 27 février 2023, que la période mise en candidature se termine vendredi le 24 mars 2023 et que si plus d'un candidat se présente pour combler le poste no 1, il y aura une journée de vote par anticipation le 16 avril et que le jour du scrutin sera dimanche le 23 avril 2023.

8.7 RESTAURATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER

Considérant qu'un montant supplémentaire de 6 000\$ est disponible pour la municipalité du Canton de Lingwick, pour la restauration de l'Église Chalmers;

2023-03-51

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Gaétan Roy

ET RÉSOLU d'autoriser le maire et le directeur général par intérim à signer pour et au nom de la municipalité l'entente avec la MRC du Haut-Saint-François modifiant l'entente intervenue en février 2021 - Volet 1b Restauration du patrimoine immobilier de propriété municipale du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier.⁵

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.8 AVIS DE MOTION & PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 371-2023 RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLE

Ce dossier est reporté à la séance d'ajournement qui se tiendra le lundi 13 mars à 20 heures,

9. PAUSE SANTÉ

Il n'y a pas de pause.

10. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

10.1 RÉGIE INCENDIE DES RIVIÈRES – RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Dépôt du rapport financier 2022 de la Régie des Rivières.

10.2 TOUR DE COMMUNICATIONS

Considérant que la tour de communications implantée derrière le centre communautaire de Lingwick (72 route 108) pour le réseau internet de la MRC soutien aussi des équipements de communications radio de la Régie incendie des Rivières ;

2023-03-52

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU de demander à la MRC du Haut-Saint-François de préserver cette tour de communications à l'intention de la Régie incendie des Rivières.⁶

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. RÉSEAU ROUTIER – VOIRIE

11.1 ABAT-POUSSIÈRE – DEMANDE DE SOUMISSIONS

2023-03-53

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Gaétan Roy

ET RÉSOLU d'effectuer des demandes pour obtenir le prix unitaire d'une (1) tonne métrique (en sac ou ballot de 1 000 kg) d'abat poussière de type chlorure de calcium en flocons ayant une concentration de 80-87% pour une quantité approximative de 30 à 35 tonnes métriques. La quantité exacte sera déterminée lors de l'adjudication du contrat et de l'adoption de la résolution. Les ballots devront être scellés de façon hermétique, empêchant ainsi l'air et l'eau d'atteindre le produit. Une fiche signalétique (MSDS) et une fiche technique doivent être jointes à la soumission.

Le produit doit être certifié à la norme BNQ 2410-300/2009.

Les soumissions devront fournir le prix unitaire à la tonne incluant la livraison au 9, chemin Fontainebleau, à Lingwick.

Le prix unitaire doit inclure tous les frais directs et indirects excluant la taxe provinciale (TVQ) et fédérale (TPS).

Le soumissionnaire retenu s'engage à effectuer la livraison dans un délai raisonnable à la suite de la commande effectuée par le responsable des travaux publics ou par son représentant.

Le directeur général et greffier-trésorier, par intérim, est responsable des demandes de soumissions auprès d'un minimum de 2 fournisseurs. Les noms des fournisseurs seront dévoilés lors de l'adjudication du contrat et son adoption.

Les soumissions devront être reçues au bureau municipal au plus tard le 23 mars 2023 à 13 h et seront ouvertes à 13 h 05.⁷

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11.2 FAUCHAGE ET DÉBROUSSAILLAGE DES BORDS DE ROUTE

2023-03-54

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU d'accorder à la firme Les Débroussailleurs GSL Inc de Saint-Adrien-de-Ham le contrat d'entretien des bords de route selon les besoins déterminés par l'inspecteur municipal pour un montant approximatifs de 10 000\$.⁸

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11.3 BALAYAGE DES RUES

2023-03-55

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU de retenir les services de l'entreprise SC Classique pour le balayage de rues, au tarif fixe de \$ plus 150 \$ de frais de transport aller-retour Stornoway – Lingwick.

Nous demanderons à l'entrepreneur d'ajouter de l'humidité, afin de réduire la poussière.

Les travaux seront exécutés sur les parties pavées des chemins suivants (travaux inclus au tarif fixe) :

- chemin Fontainebleau : de la route 108 jusqu'au garage municipal;
- route 257 vers Scotstown : de la route 108 jusqu'à la fin de la limite municipale;
- route 257 vers Weedon : de la route 108 jusqu'au bâtiment de Bell Canada;
- stationnement du pont couvert;
- cour du centre communautaire et rue de l'église;
- à l'intersection du rang des Pointes et de la route 257;
- chemin du Belvédère et stationnement.

La date limite pour l'exécution des travaux est le 15 mai 2022.⁹

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. HYGIÈNE DU MILIEU

12.1 MODERNISATION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

Le directeur général informe les membres du Conseil que l'Assemblée nationale du Québec a adopté le projet de loi n° 65 – Loi modifiant principalement la Loi sur la qualité de l'environnement en matière de consigne et de collecte sélective, posant ainsi les assises de la modernisation des systèmes de consigne et de collecte sélective.

La modernisation du système de collecte sélective, annoncée pour sa part en février 2020 par le gouvernement, ainsi que celle du système de consigne, permettront de récupérer plus et de recycler mieux, localement et selon les principes de l'économie circulaire et de l'économie sociale. L'application de ces systèmes se fera suivant une approche de responsabilité élargie des producteurs, ce qui implique que les entreprises deviendront responsables des contenants, emballages, imprimés et journaux qu'elles mettent en marché jusqu'à la toute fin de leur vie utile.

Les principaux changements introduits par cette nouvelle loi concernent la possibilité de prévoir par règlement :

- l'obligation pour certaines personnes d'élaborer, de mettre en œuvre et de soutenir financièrement, selon les modalités fixées, un système de consigne ou de collecte sélective;
- l'attribution de cette responsabilité à un organisme de gestion désigné (OGD) par le ministre ou par RECYC-QUÉBEC, qui agira comme gestionnaire;
- les modalités applicables à la désignation d'un organisme et à son fonctionnement ainsi que les exigences minimales qu'il doit respecter;
- l'obligation pour les entreprises assujetties de devenir membres d'un organisme désigné, de lui transmettre les informations requises et de lui verser les contributions nécessaires à la mise en œuvre du système;
- les conditions et modalités de déploiement des systèmes et les obligations de certaines personnes;
- la fixation d'une consigne payable à l'achat d'un produit visé ou les paramètres permettant de fixer une telle consigne;
- certaines dispositions transitoires visant à faciliter l'évolution des systèmes actuels vers une approche de responsabilité élargie des producteurs.

12.2 ÉCOCENTRE MOBILE (20 MAI ET 7 OCTOBRE)

2023-03-56

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

ET RÉSOLU d'offrir à la population la tenue de 2 écocentres mobiles les 20 mai et 7 octobre. Tous les résidents sont invités à participer à ces journées durant lesquelles ils pourront se départir sans frais des électroménagers, rebuts de construction, matelas...¹⁰

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12.3 MATIÈRES RÉSIDUELLES FERTILISANTES

ATTENDU QUE les matières fertilisantes (MFR) sont des résidus industriels ou municipaux, composés notamment de boues provenant des eaux usées;

ATTENDU QU'au cours des dernières années, des changements législatifs et des assouplissements administratifs liés au recyclage des MRF ont été apportées par le gouvernement du Québec;

ATTENDU QUE les reportages de Radio-Canada sur l'épandage des boues municipales, un à l'émission La semaine verte et un à l'émission Enquête, mettent en lumière plusieurs problématiques liées à l'usage des MRF sur les terres agricoles du Québec et des États-Unis;

ATTENDU QUE les MRF contiennent des contaminants que le cadmium, les dioxines, les furannes et plusieurs autres qui sont encore inconnus du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP);

ATTENDU QUE le peu de données existantes sur les teneurs des biosolides par rapport aux contaminants émergents de type médicaments, hormones, plastiques et PFAS;

ATTENDU QUE les PFAS sont des substances perfluoroalkyliques et poly perfluoroalkyliques dont les molécules, plutôt que de se dégrader, s'accumulent dans l'environnement;

ATTENDU QUE les PFAS sont associés à des problèmes liés à la reproduction, au développement, au système endocrinien, au foie, aux reins et au système immunitaire et qu'ils sont considérés par le Centre international de Recherche sur le cancer comme potentiellement cancérigènes pour l'homme;

ATTENDU QUE les nombreux produits chimiques que l'on retrouve dans les MRF peuvent causer des dommages irréversibles pour l'environnement et que leur usage dans le cadre d'activités agricoles peut avoir de graves conséquences sur la qualité de l'eau des nappes phréatiques environnantes et, ultimement, sur la qualité de vie des citoyens;

ATTENDU QUE l'état du Maine aux États-Unis, à la lumière d'une enquête, a récemment interdit l'épandage des boues d'épuration sur son territoire le temps de mieux établir la dangerosité des matières qu'elles peuvent contenir;

ATTENDU QUE le reportage de l'émission Enquête diffusée par Radio-Canada a démontré que des boues d'épuration en provenance des États-Unis sont toutefois épandues sur les terres agricoles du Québec;

ATTENDU QUE l'encadrement de l'industrie des MRF est insuffisant comme en témoignent les échantillons prélevés par Radio-Canada dans le cadre de son enquête, les quels ont démontré des teneurs largement plus élevées de PFAS que les standards établis par le MELCCPF;

ATTENDU QUE le MELCCPF confie aux seuls agronomes la responsabilité d'élaborer les plans environnementaux des recyclages pour les agriculteurs tandis que ceux-ci peuvent être à l'emploi des compagnies de valorisation, ce qui tend à placer ces derniers en position de conflit d'intérêts;

EN CONSÉQUENCE;

2023-03-57

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU :

QUE la municipalité du Canton de Lingwick demande au gouvernement du Québec d'appliquer le principe de précaution dans la gestion des MRF en cessant d'autoriser leur épandage sur les terres agricoles du Québec par le biais d'un moratoire, et ce, le temps qu'un débat public ait lieu sur la question et que soit adopté un cadre réglementaire strict afin d'éviter que soient étendues dans l'environnement des concentrations trop élevées de contaminants émergents de type médicaments, hormones, plastiques et PFAS;

QUE la municipalité du Canton de Lingwick demande au gouvernement du Québec de revoir l'encadrement de l'industrie des MRF de manière à éviter que les agronomes de l'industrie ne soient en conflit d'intérêts;

QUE cette résolution soit transmise au MELCCPF, au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), au ministère de l'agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), à l'Union des producteurs agricoles (UPA), au député François Jacques, à la députée Marie-Claude Bibeau, à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) ainsi qu'à la MRC du Haut-Saint-François.¹¹

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. URBANISME, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

13.1 CONSEIL LOCAL DU PATRIMOINE

Considérant qu'en vertu de la Loi modifiant la loi sur le patrimoine culturel, la municipalité doit nommer un conseil local du patrimoine;

Considérant que le CLP a pour fonction de donner son avis au conseil municipal, à la demande de ce dernier, sur toute question relative à l'identification et à la protection du patrimoine culturel par la municipalité;

Considérant que le conseil municipal peut confier cette tâche à son comité consultatif en urbanisme (CCU);

Considérant que la majorité des membres du CCU (1 absence) ont été informés de responsabilités dévolues au CLP le 7 février 2023;

2023-03-58

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU de confier les responsabilités du Conseil Local du Patrimoine au Comité consultatif en Urbanisme.¹²

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. LOISIRS ET CULTURE

14.1 REMERCIEMENTS GAIS LURONS.

2023-03-59

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU de remercier l'organisme Les Gais Lurons pour l'organisation de l'activité Plaisirs d'hiver et la tenue du camp de jour durant la semaine de relâche scolaire.

Madame Suzanne Jutras désire aussi remercier monsieur Mario Tardif pour sa disponibilité lors de la visite de la caserne incendie par les jeunes inscrits au camp de jour.

Elle souligne aussi le bon travail de Élise Alix et de Jacob Bougie moniteurs au camp de jour.¹³

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

15. CORRESPONDANCE

La correspondance est déposée et sera archivée.

16. SUJETS DIVERS

16.1 Route 257

Monsieur le maire souligne l'importance de la vigilance des résidents de la route 257 concernant la circulation lourde sur le tronçon de la route compris entre la route 108 et la Ville de Scotstown.

17. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS

Mme Catherine Bouffard émet ses commentaires sur la séance d'information à l'intention des OSBL tenue le 28 février 2023.

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

2023-03-60

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU, à 19 :55 heures, d'ajourner la présente séance à lundi le 13 mars 2023 à 20 heures.

Certificat de crédit numéro 2023-03-01

Je soussignée, Gaétan Perron, directeur général et greffier-trésorier, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour le paiement des comptes et des engagements adoptés lors de cette séance.

Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la municipalité du canton de Lingwick, lors de sa prochaine séance.

Le maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par lui de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du C.M.

Robert Gladu
Maire

Gaétan Perron
Directeur général et greffier-
trésorier par intérim

-
- ¹ Chèque fait et expédié le 2023-03-08
 - ² Paiements expédiés le 2023-03-08
 - ³ Publications faites le 2023-03-09
 - ⁴ Commande faite et acceptée réception vers le 19 mai
 - ⁵ Résolution transmise au CLD le 2023-03-07
 - ⁶ Résolution transmise à la MRC du HSF le 2023-03-07
 - ⁷ Demande de soumissions expédiées le 2023-03-07
 - ⁸ Résolution expédiée à GSL Inc le 2023-03-07
 - ⁹ Résolution expédiée à SC Classique le 2023-03-07
 - ¹⁰ Publication à paraître durant les semaines précédents les journées de dépôt.
 - ¹¹ Résolution expédié le 2023-03-08
 - ¹² Résolution expédiée aux membres du CCU le 2023-03-07
 - ¹³ Résolution expédiée aux personnes nommées e 2023-03-07